

Inscriptions et tarifs à l'école municipale des sports (EMS)

Les inscriptions aux sections de l'École Municipale des Sports pour la saison 2024-2025 ouvre le **jeudi 4 juillet à 8h30**.



Nouveauté ! Inscriptions annuelles pour toutes les sections

Si votre enfant n'est pas scolarisé à Carrières-sur-Seine, il est impératif de vous rendre au service Scolaire-Enfance-Jeunesse de la mairie pour procéder à son inscription. Si vous rencontrez des difficultés, veuillez prendre contact avec le service des Sports.

TARIFS :

- **Petit Jardin Sportif (petite section de maternelle) :** inscription annuelle - Tarif pour une séance de 45 minutes par semaine : 107€/an.
- **Jardin Sportif (moyenne et grande sections de maternelle) :** inscription annuelle - Tarif pour une séance d'1h par semaine : 143€/an.
- **Multisports (CP à CM2) :** inscription annuelle - Tarif pour une séance d'1h30 par semaine 204€/an.
- **Section Gymnastique Sportive, Gymnastique Rythmique :** inscription annuelle
 - CP / CE1 : tarif pour une séance d'1h par semaine : 143€/an.
 - CE2 au collège : tarif pour une séance d'1h30 par semaine : 204€/an.
- **Stages pendant les vacances :** tarif 40€ la semaine.

Infos pratiques

Inscriptions à compter du jeudi 4 juillet 2024 à 8h30, directement via [votre Espace Citoyen Premium](#) pour tout paiement par CB ou en vous présentant au service Scolaire-Enfance-Jeunesse de la mairie pour tout paiement par chèque ou en espèces (venir avec l'appoint).

Les activités des sections de l'EMS débuteront le lundi 9 septembre 2024 après le Forum de la Ville et des Associations.

Documents

[Questionnaire de santé](#)

[Attestation de santé 2024-2025](#)

[Arrêté règlement de l'école municipale des sports 2024](#)

[Tableau des places encore disponibles EMS - juillet 2024](#)

Contact

Service des Sports

- par mail sport@carrieres-sur-seine.fr
- ou par téléphone 01 30 86 89 80/82.